

PROJET DE CHARTE MUNICIPALE DE MONTRÉAL. **AVIS SUR LE MARQUAGE DE L'ESPACE PUBLIC**

Par Léon Gagnon, citoyen et géographe

INTRODUCTION

Je suis un citoyen de Montréal depuis plus de trente ans. En tant que géographe, je m'intéresse à l'espace dans ses différentes dimensions, incluant la dimension sémiotique constituée des signes que nous pouvons lire dans les différents espaces.

Comme le projet de Charte semble vouloir préciser une orientation dans l'organisation de l'espace urbain et en même temps dans la relation entre la Ville et les citoyens, ce projet ne peut que m'intéresser.

Si le projet de Charte vise à favoriser les droits des citoyens dans ce qu'ils ont en commun, s'il vise à rendre les citoyens à l'aise dans l'espace public, dans l'espace de tous, je ne peux que l'endosser.

Cependant, je suis préoccupé par un dérapage qui pourrait se produire dans l'application de droits généraux et généreux, au profit de groupes particuliers dont les actions peuvent s'opposer aux intérêts communs. Il ne faut pas que les énoncés engendrés par de bonnes intentions des citoyens deviennent ensuite un carcan dans lequel sera pris au piège la Ville et ses citoyens, au profit de groupes particuliers.

Je vais donc présenter l'espace comme un territoire où s'activent différents groupes en plus des citoyens, montrer où des groupes particuliers ont marqué l'espace public à l'encontre du bien-être des citoyens, et suggérer à la Ville de protéger l'espace commun contre les groupes particuliers.

LES ESPACES SONT DES TERRITOIRES

L'activité humaine se fait à l'intérieur de différents espaces. On connaît plus ou moins ces espaces, on les parcourt, on en utilise les ressources et parfois on tente de se les approprier. Certains espaces sont privés, c'est-à-dire que l'usage est majoritairement contrôlé par le propriétaire. D'autres espaces sont publics, c'est-à-dire que l'usage est ouvert à tous les citoyens même si on y trouve des contraintes visant à respecter son bon fonctionnement.

Quand on considère la relation entre les espaces et leurs usagers, on parle de territoire. L'espace public est ainsi le territoire de tous les citoyens. Si on veut garder ouverte la fonction de l'espace public, il faut éviter que l'usage que l'un pratique nuise aux usages des autres.

MARQUAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Dans notre ville, on peut observer dans l'espace public des marques qui ne sont pas le fait du pouvoir politique mais bien plutôt le fait de groupes particuliers. On observe des graffitis sur les murs de plusieurs bâtiments des espaces publics ; dans bien des cas, ces signes identifient des réseaux de distribution de drogue. À l'extérieur de la station de métro Beaudry, dans le quartier Centre-Sud, on observe un pavillon multicolore qui est le signe des personnes gaies ; le drapeau peut donner l'impression que le quartier environnant est gai, alors qu'une bonne partie des gens qui le fréquentent et qui y vivent ne sont pas de cette orientation sexuelle. Dans le secteur Outremont—Mile End, on observe des fils placés entre les maisons, au-dessus de la rue ; ces fils délimitent une érouv, soit un territoire de Juifs ultra-orthodoxes nommés Hassidims. La majorité des habitants de ce quartier n'appartiennent pas à la communauté juive ultra-orthodoxe.

FAVORISER L'INTÉGRITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Ce marquage de l'espace public s'oppose à la fonction d'espace rassembleur ouvert à tous les citoyens. Les groupes particuliers qui font du marquage énoncent un message que beaucoup de citoyens vont interpréter comme suit : ici vous êtes chez-nous, ici vous n'êtes pas chez-vous. Le message est émis par des groupes qui veulent garder le monopole de la vente de drogue, d'un groupe qui souhaite afficher la prédominance d'une orientation sexuelle chez une partie des usagers de l'espace, ou d'une communauté qui vise à former un ghetto religieux.

PRÉSERVER L'ESPACE PUBLIC DU MARQUAGE

Dans les 3 cas mentionnés plus haut, le marquage de l'espace public n'est pas acceptable et devrait cesser. Il faut éviter les messages qui divisent les citoyens selon leurs particularités. Il faut que la Ville bannisse les messages qui excluent une partie des citoyens.

UTILISER L'ESPACE PUBLIC POUR LA CONVERGENCE DES CITOYENS

La Ville, au lieu de mettre en exergue les différences entre les citoyens, doit plutôt favoriser la convergence entre les habitants de la cité, en valorisant leur état de citoyen que tous ont en commun. Cet objectif de favoriser la convergence doit apparaître dans l'espace public. L'espace public doit rester neutre, que ce soit dans l'orientation politique, l'orientation sexuelle ou l'orientation religieuse.

Il faut éviter les messages codifiés qui ne sont compris que d'une partie de la population. La communication dans l'espace public doit faire preuve de transparence, c'est-à-dire que les messages transmis doivent être compris de tous les citoyens. Les messages devraient être rassembleurs... et pourquoi pas ludiques.

Merci de l'attention portée à notre message.